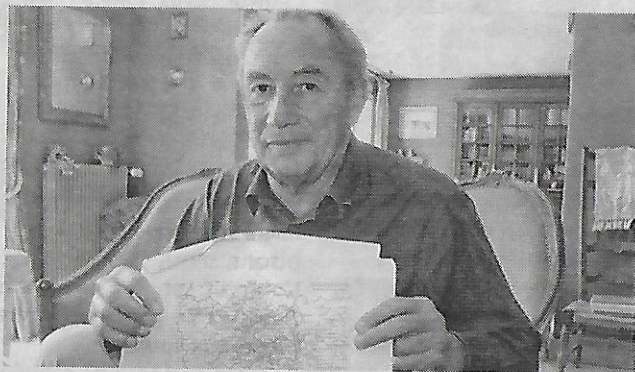


L'opposant ne croit pas au Plan local d'urbanisme

DÉPUIS leur entrée dans Rambouillet Territoires, quatre communes (Auffargis, Cernay, Bonnelles, Bullion) sont soumises à la construction de 25% de logements sociaux, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cernay en fait partie. Elle est la première à avoir voté son PLU dans ce contexte. **«Le sous-préfet nous a accompagnés avec bienveillance et compréhension pour trouver des solutions, à la fois acceptables réglementairement et réalisables à l'échelle du village, au problème posé par la loi SRU. Nous avons donc en main un règlement du droit des sols applicable sur la commune pour les 10 à 15 prochaines années en tous points conforme aux nouvelles exigences légales en terme d'aménagement de l'espace»**, explique le maire, René Mémain. Ce PLU évoque une croissance de 0,55% par an soit 159 habitant d'ici 2025. Un besoin en logements estimé entre 106 et 130 avec une proportion de logements sociaux. (38 logements sur les cinq prochaines années). Il est



Dominique Julien Labruyère pense que les communes du Sud doivent rejoindre la communauté de communes de la Vallée.

évoqué la densification du hameau de Saint-Robert, la reconversion de fermes et la création d'un parking aux Vaux-de-Cernay. Par contre, après un débat avec les habitants, le maire a retiré du projet initial du PLU, des opérations d'aménagement programmées bien identifiées. Si l'opposition approuve le retrait des OAP, elle remarque que la construction de 159 logements sociaux et le paiement d'amendes annuelles, imposés par la loi SRU, demeurent. Afin de répondre à cette obligation, l'ensemble des zones urbaines, résidences com-

prises, sont soumises à un principe de densification laissant penser que des logements sociaux pourraient y être créés. Dominique Julien Labruyère y voit la désintégration future du Parc naturel. **«C'est complètement flou. D'un côté on dit qu'on ne touche pas aux terres agricoles, de l'autre on dit qu'on va construire à l'État. C'est la porte ouverte à tout. C'est un leurre.»** Quant à la possibilité avancée par Rambouillet Territoires qui étudie une répartition équilibrée des logements sociaux sur les 26 communes,

l'opposant n'y croit pas. Dominique Julien-Labruyère qui fut l'un des créateurs du Parc naturel régional tire à nouveau la sonnette d'alarme quant à l'avenir du Parc. **«Au nord, Chevreuse, Saint-Rémy et Le Mesnil sont coincées car elles touchent la communauté urbaine du Grand Paris. Et si on oblige les communes du sud Auffargis, Bullion, Bonnelles et Cernay à s'urbaniser, on tue le Parc»**. Pour lui, la solution est qu'une intercommunalité rurale vive du regroupement des communes du nord du PNR avec celles du sud (Bullion, Bonnelles, Cernay et Auffargis). À l'aube des régionales, Dominique Julien Labruyère (France Écologie) demande aux candidats et candidates de défendre le Parc. **«Cela passe par un regroupement des communes de manière intelligente pour avoir une intercommunalité à dimension humaine. C'est au rôle de l'exécutif de la Région de préserver le PNR»**, ajoute celui qui fut conseiller régional Génération écologie entre 92 et 98.

TLN 4/11/2015